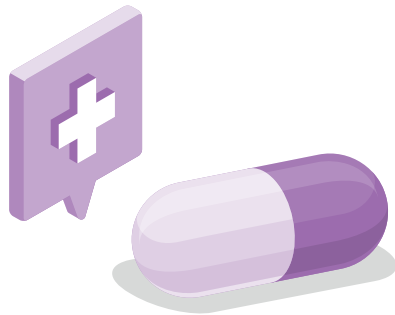




Centre Hospitalier
Sainte-Marie
LE PUY-EN-VELAY

Vous avez des questions ?

Parlez-en à votre médecin ou au pharmacien de l'hôpital.



Centre Hospitalier Sainte-Marie
Pharmacie
04 71 07 55 55
50 route de Montredon
CS 10021
43009 Le Puy-en-Velay Cedex

www.chsmlepuyenvelay.ahsm.fr



La conciliation médicamenteuse

à destination du
PATIENT

Sécurisons **ENSEMBLE**
votre prise en charge
médicamenteuse



Qu'est-ce que la conciliation médicamenteuse ?

La conciliation médicamenteuse est un processus qui permet de s'assurer que les médicaments que vous prenez habituellement sont bien connus et pris en compte lors de votre prise en charge à l'hôpital (entrée, transfert ou sortie).

Qui s'en occupe ?

Un professionnel de santé (pharmacien, médecin ou infirmier formé) recueille les informations sur vos traitements.

Il échange ensuite avec les autres professionnels pour ajuster votre prescription si besoin.

Quels médicaments sont concernés ?

Tous ceux que vous prenez :

- Médicaments sur ordonnance
- Médicaments achetés sans ordonnance
- Plantes, huiles essentielles, compléments alimentaires...



Qu'est-ce que je peux faire ?

- Apportez toutes vos dernières ordonnances, y compris celles de vos médecins spécialistes (cardiologue, ophtalmologue, oncologue...)
- Apportez vos traitements habituels, y compris les médicaments sans ordonnance
- Activez votre Espace santé (DMP) et votre dossier pharmaceutique (DP). Ces informations pourront être consultées, avec votre accord, lors de votre hospitalisation. Merci d'avance pour la mise à jour !

Pourquoi est-ce important ?

- Pour éviter les oublis, doublons, interactions ou erreurs de dose
- Pour une prise en charge personnalisée et sécurisée

Et lorsque je sortirai de l'hôpital ?

Toutes les modifications effectuées dans votre traitement habituel vous seront expliquées, ainsi que la raison de ces changements.

Un plan de prise pourra vous être remis afin de vous aider à vous y retrouver.